

Au lieu de fermer nos frontières, Darmanin double la capacité des centres de rétention

écrit par Christine Tasin | 9 octobre 2023



Gérald Darmanin va doubler la capacité des centres de rétention ©Alfonso Jimenez/Shutterstock/SIPA



Gérald Darmanin va doubler la capacité des centres de rétention ©Alfonso Jimenez/Shutterstock/SIPA

Un cautère sur une jambe de bois ? Même pas ! Juste de la poudre aux yeux ? Certes, mais c'est, surtout, une manoeuvre supplémentaire pour faire croire au bon peuple de France que l'on agit, que l'on protège, tout en respectant les desiderata de Der Leyen.

S'ils avaient des burnes, si Darmanin-Macron avaient des burnes, Ils remettraient dans des bateaux expropriés à SOS Méditerranée (d'ailleurs comme ils sont subventionnés à mort, c'est bien l'Etat qui est le vrai propriétaire des navires) les clandos arrivant en France, direction la Libye et autres pays d'origine. Et qu'ils se débrouillent !

Mais on en est loin ! Au contraire, on construit encore davantage, avec les sous des Français, des centres de rétention où l'on va nourrir, habiller, soigner... les clandos. Centres desquels ils vont s'enfuir quand on leur refusera le droit de rester en France... et ils y resteront des années, même avec des OQTF tous les ans !

Gérald Darmanin va doubler la capacité des centres de rétention pour lutter contre l'immigration

Le ministre de l'Intérieur a annoncé, dans une interview au "Parisien", augmenter les places dans les centres de rétention pour les porter à "3 000" d'ici à 2027. Une mesure qui est décidée un mois avant l'examen au Sénat du projet de loi sur l'immigration, dans lequel le gouvernement prévoit la régularisation de travailleurs sans-papiers dans les métiers dits "en tension".

Une annonce concrète pour lutter contre l'immigration. Gérald Darmanin a annoncé, samedi 7 octobre dans un [entretien au Parisien](#), « doubler les places dans les centres de rétention » pour les porter à « 3 000 » d'ici à 2027, avec de nouveaux centres dans plusieurs communes. Parmi lesquelles : Dijon, Oissel, Nantes, Béziers, Aix-en-Provence, Goussainville, Nice, Olivet, Mérignac, ainsi que dans le Dunkerquois et à Mayotte. Chacun aura une capacité « d'une centaine de places », a fait savoir le ministre de l'Intérieur. Pour rappel, les centres de rétention administrative servent à placer les clandestins dans un endroit sécurisé avant leur expulsion.

Un coup de com' avant le projet de loi sur l'immigration ?

Le nombre de places a progressé de « 1 488 à 1 869 places » depuis 2017. L'année dernière, ce n'est pas moins de 15 922 personnes qui sont passées par un CRA en métropole et 27 643 en Outre-mer, d'après le rapport annuel des associations de défense des migrants, [rapporte](#) Le Figaro.

L'annonce de cette mesure a des allures de coup de com', un mois avant l'examen au Sénat du projet de loi sur l'immigration. Dans ce texte, le gouvernement prévoit la régularisation de travailleurs sans-papiers dans les métiers dits « en tension ». Un volet qui suscite de nombreuses critiques de la part de l'opposition chez les Républicains

et au Rassemblement national.

<https://www.valeursactuelles.com/?p=281032>